**39ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(1-13 novembre 2021)**

**Eswatini**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 5 novembre 2021 (matin)

Merci Madame la Présidente,

La France la présentation du rapport national de l’Eswatini et prend bonne note des informations fournies.

 La France encourage les autorités d’Eswatini à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1- Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, signée en 2007 ;

2- Renforcer la lutte contre l’impunité des membres des forces de sécurité en cas de violations manifestes des droits de l’Homme et des libertés fondamentales ;

3- Prendre toutes les mesures pour lutter contre les arrestations et détentions arbitraires et pour garantir la tenue de procès équitables ;

4- Adopter une loi spécifique pour interdire la torture et les autres peines et traitements cruels, inhumains ou dégradants, qui soit conforme aux dispositions du droit international en la matière ;

 5- Lever l’interdiction concernant l’enregistrement des partis politiques./. »

Je vous remercie.

*(140 mots).*